

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 7 mai 2018 à 20 h à la salle du conseil, située dans le local 216 du centre le Sillon, 3491, chemin Royal, étaient présents les membres du Conseil : Maude Nadeau, Lauréanne Dion, Patrick Morin, Murielle Lemelin et Dominique Labbé. Sous la présidence de la mairesse, Lina Labbé.

Est également présent Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal du 9 avril 2018 ;
3. Suivi du procès-verbal ;
4. Correspondance ;
5. Adoption des dépenses et autorisation du paiement des comptes ;
6. Demande d'aide financière
 - a) Tournoi de golf – 150e anniversaire du Club de golf Orléans ;
7. Dépôt des rapports : financiers et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ;
8. Résolution - Acquisition exposition Capteurs de mystères ;
9. Résolution - Demande d'adhésion Association des plus beaux villages du Québec ;
10. Résolution - Dossier remplacement des portes, des fenêtres et remises en état de l'accès chemin Royal et de l'enveloppe extérieure du centre le Sillon ;
11. Résolution - Ajout de la protection d'assurance des cyberrisques MMQ ;
12. Résolution – Adoption du Plan d'action local 2018-2020– Politique de la famille et des aînés de l'Île d'Orléans ;
13. Varia
 - a) M.R.C. ;
 - b) Rapports des activités des élus ;
14. Période de questions ;
15. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents à la séance.

018-038

Item 1 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition de Patrick Morin avec l'appui de Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-039

Item 2 **Adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2018**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril est adopté sur proposition de Maude Nadeau avec l'appui de Patrick Morin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 **Suivi du procès-verbal**

Item 4 **Correspondance**

018-040

Item 5 **Adoption des dépenses et autorisation de paiement des comptes**

Attendu que le directeur général/secrétaire-trésorier a informé les membres du Conseil municipal sur l'état des dépenses effectuées et sur la liste des comptes à payer ;

Attendu que ces informations couvrent la période depuis la séance du 9 avril 2018 jusqu'à la séance prévue en juin 2018 ;

Attendu que la gestion des finances municipales est soumise aux règles établies par le règlement numéro 07-059 ;

En conséquence,

Sur proposition de Gaston Beaucage, avec l'appui de Murielle Lemelin,

Il est résolu

Que les dépenses effectuées pour la somme de 44 361,88 \$ soient acceptées ;

Que le paiement des comptes pour la somme de 50 821,59 \$ soit autorisé ;

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 6 **Demande d'aide financière**

018-041

a) Tournoi de golf – 150e anniversaire du Club de golf Orléans

Sur proposition de Lauréanne Dion, avec l'appui de Gaston Beaucage il est résolu :

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans contribue au succès des célébrations du 150^e anniversaire du parcours du Club de golf Orléans, prévue le 6 juillet 2018, par l'achat de deux foursomes et de 10 soupers pour la somme de 700 \$.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-042

Item 7 **Dépôt des rapports : financiers et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017**

Sur proposition de Patrick Morin, avec l'appui de Gaston Beaucage, il est résolu que le Conseil municipal accepte le dépôt des rapports financiers et de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-043

Item 8 **Résolution - Acquisition exposition Capteurs de mystères**

Attendu que le regroupement BLEU d'artistes et d'artisans d'art de l'Île d'Orléans a réalisé l'exposition itinérante intitulée « Capteurs de mystères sur l'Île d'Orléans » ;

Attendu que cette exposition est maintenant terminée ;

Attendu que le regroupement BLEU d'artistes et d'artisans d'art de l'Île d'Orléans désire trouver un lieu de diffusion permanent pour cette exposition ;

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire faire l'acquisition de cette exposition, l'installer sur son territoire et permettre une diffusion permanente ;

Attendu que cette acquisition est éligible à l'aide financière du Fonds de développement du territoire de la MRC de l'Île d'Orléans selon les critères de répartition établis pour le partage des frais ;

Attendu les négociations entre les parties pour compléter cette acquisition ;

En conséquence,

Sur proposition de Maude Nadeau, avec l'appui de Gaston Beaucage

Il est résolu

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans fasse l'acquisition de l'exposition « Capteurs de mystères sur l'Île d'Orléans » pour la somme de 5 000 \$ plus les frais ;

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désigne la section du sentier pédestre municipal reliant le centre communautaire le Sillon au Parc de la Tour-du-Nordet comme étant le « Sentier Bleu » ;

Que Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans le contrat d'achat de l'exposition.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-044

Item 9 **Résolution - Demande d'adhésion Association des plus beaux villages du Québec**

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans désire faire partie de l'Association des plus beaux villages du Québec ;

Attendu que cette adhésion est conditionnelle à une étude effectuée par l'Association des plus beaux villages du Québec et à l'acquittement des frais requis pour l'étude de la demande par la Municipalité ;

En conséquence,

Sur proposition de Maude Nadeau, avec l'appui de Patrick Morin

Il est résolu

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans demande officiellement son adhésion à l'Association des plus beaux villages du Québec ;

Que le versement de la somme de 200 \$ exigée pour l'étude du dossier soit autorisé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-045

Item 10 **Résolution - Dossier remplacement des portes, des fenêtres et remises en état de l'accès chemin Royal et de l'enveloppe extérieure du centre le Sillon**

Attendu que le projet de remplacement des portes, des fenêtres et remises en état de l'accès chemin Royal et de l'enveloppe extérieure du centre le Sillon suit son cours selon le calendrier de réalisation des travaux établi ;

Attendu qu'il s'agit d'un projet pour lequel des versements périodiques sont requis ;

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a, en collaboration avec son architecte, déterminé que l'ajout d'un escalier extérieur supplémentaire et non prévu au projet initial est souhaitable pour la sécurité des usagers de la mairie de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et du centre communautaire le Sillon ;

En conséquence,

Sur proposition de Maude Nadeau, avec l'appui de Lauréanne Dion

Il est résolu

Que le paiement numéro 2 du projet de remplacement des portes, des fenêtres et remises en état de l'accès chemin Royal et de l'enveloppe extérieure du centre le Sillon soit autorisé pour la somme de 155 731,67 \$;

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans autorise l'ajout au contrat de la construction d'un escalier extérieur qui reliera le stationnement du centre le Sillon de la rue Lemelin à l'entrée de la mairie de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans sur le chemin Royal pour la somme budgétaire de 11 000 \$;

Que le versement de l'ensemble de ces sommes soit effectué conformément aux règles du programme de la TECQ 2014-2018 et conformément à la Politique de gestion contractuelle municipale.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-046

Item 11 **Résolution - Ajout de la protection d'assurance des cyberrisques
MMQ**

Attendu que les risques de cyberattaque contre le site internet ou le réseau informatique de la Municipalité se vérifient de plus en plus par des exemples vécus par quelques municipalités de même taille que Saint-François-de-l'Île-d'Orléans au Québec ;

Attendu que les conséquences d'une cyberattaque représentent une charge qui peut être très élevée pour une organisation de la taille de celle de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;

En conséquence,

Sur proposition de Maude Nadeau, avec l'appui de Gaston Beaucage

Il est résolu

Que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ajoute la protection cyberrisques à sa police d'assurance municipale ;

Que l'option A offerte par la MMQ par son produit La Municipale est retenu comme niveau de protection ;

Que le versement de la somme de 500 \$ plus taxes soit autorisé comme prime annuelle pour cet ajout.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

018-047

Item 12 **Résolution - Adoption du Plan d'action local 2018-2020– Politique
de la famille et des aînés de l'Île d'Orléans**

Attendu que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a renouvelé son engagement dans la démarche de la Politique familiale et des aînés de l'Île d'Orléans par sa résolution 018-036 du 9 avril 2018 ;

En conséquence,

Sur proposition de Patrick Morin, avec l'appui de Maude Nadeau

Il est résolu

Que le Plan d'action local de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans dans le cadre du projet de Politique de la famille et des aînés de l'Île d'Orléans soit adopté tel que déposé ;

Que les actions prévues au Plan d'action local soient autorisées pour les années 2018, 2019 et 2020, sous réserve d'ajustements éventuels qui pourraient être requis par : des modifications à la Politique de la famille et des aînés de l'île d'Orléans, des modifications du Plan d'action régional de la MRC de l'Île d'Orléans ou des modifications au Plan local ; selon la volonté du conseil de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 13 **Varia**

- a) M.R.C. ;
- b) Rapports des activités des élus ;

Item 14 **Période de questions**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 25 et se termine à 20 h 30 pour un total de 5 minutes.

018-048

Item 15 **Levée de la séance**

La séance est levée à 20 h 30 sur proposition de Lauréanne Dion avec l'appui de Patrick Morin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.